



L'ARBRE À LETTRES



Bulletin Municipal Faviérois / janvier 2016

Agents recenseurs, ils vont s'inviter chez vous !

Le recensement se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Au niveau local, le recensement sert notamment à ajuster l'action publique aux besoins de la population (équipements collectifs nécessaires, moyens de transport à développer...) et il détermine le dimensionnement administratif (participation de l'État au budget de

la commune, nombre d'élus au conseil municipal, mode de scrutin, le nombre de pharmacie,...).

Rendu obligatoire par la loi, c'est avant tout un devoir civique.

L'agent recenseur est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Merci de leur réserver un bon accueil.



RECENSEMENT
de la population 2016



Carole JACQUES



Jean-Robert BOURRIER

COLLECTE SÉLECTIVE 2016

Les semaines sont numérotées de 1 à 52 ou 53 selon les années. A partir de janvier le ramassage s'effectuera les semaines paires (2, 4, 6, ...).

Les premières dates seront donc les 12/01, 26/01, 9/02, 23/02, 08/03 22/03, ...

En dernière page, l'état civil et quelques photos des dernières manifestations organisées en 2015 par les associations.

Bonne lecture, Daniel PATU.

**La Municipalité adresse ses meilleurs vœux
pour l'année 2016 aux habitants de la commune.**



Discours du Maire lors des vœux aux habitants le samedi 9 janvier 2016

Mesdames, Messieurs, Chers Amis

Je ne peux commencer cette cérémonie des vœux sans avoir une pensée pour ce triste anniversaire de l'attentat contre **CHARLIE HEBDO** et ceux du 13 novembre. La France et ses valeurs républicaines ont été meurtries par les actes terroristes qui l'ont touchée. Nous soutenons l'action de la France contre les fanatiques meurtriers, nous donnons aussi la main à ces hommes qui se font tuer, à ces femmes à qui on vole leurs enfants, qu'on torture pour les soustraire à leur propre humanité notamment en Syrie. La radicalisation nous l'avons compris, prend parfois racine sur notre propre sol et sur nos enfants.

C'est en réaffirmant cette part d'humanité par les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité qui sont la base de la réussite de notre " vivre ensemble " que nous repousserons l'obscurantisme; Paul Eluard a écrit dans son poème Nuits Partagées une phrase que je voudrais partager avec vous : " on transforme sa main en la mettant dans une autre ".

Comme vous le savez, la politique actuelle est à la réduction des budgets et toutes les communes sont impactées par la baisse des dotations de l'ÉTAT. La commune a subi une baisse de 19 000 euros sur la Dotation Globale de Fonctionnement. Ce qui correspond à 3.5% de nos impôts. Malgré tout, nous avons fait le choix, dans notre commune, de ne pas augmenter ces derniers, pour l'année 2015. Pour ce faire, nous avons entrepris de réaliser des économies sur la plupart des postes budgétaires

Dans ce contexte économique difficile, nous opérons les choix les plus optimums pour notre commune.

Dès lors, l'exigence de plus en plus croissante de certains de nos concitoyens devient incompréhensible et c'est à se demander si finalement, il ne vaudrait pas mieux augmenter nos impôts.

De même, Mesdames, Messieurs, pour celles et ceux d'entre vous qui ont des remarques désobligeantes à nous faire, ayez la politesse et le courage de

laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous répondre. Car les démarches anonymes tout comme les actions de diffamation et de désinformation, ne me semble pas faites dans un but constructif; mais plutôt dans un but bien précis : à savoir semer le doute dans l'esprit des favièrois et les monter, les uns contre les autres.

Je suis conscient que notre commune est appelée à se développer, cependant on se doit de rester vigilant, afin de respecter, et non de subir, notre cadre de vie briard.

2015 fut l'année de la réalisation de l'école maternelle et de la restauration scolaire, l'aménagement n'étant pas terminé l'inauguration se déroulera au mois de juin. C'est un dossier financièrement important pour la collectivité et primordial pour le développement de notre commune. A l'heure des regroupements et des communes nouvelles Il serait souhaitable, dans un futur proche, que les enfants du hameau intègrent l'école de la commune.

2016 sera l'année d'études et de demandes de subventions afin de réaliser les travaux d'investissement pour la réfection de la charpente et de la couverture sud de l'église Saint Martin, et la réalisation de la route de Villemigeon, qui malgré sa détérioration importante est une voie empruntée par de nombreux véhicules roulants à vive allure. L'enveloppe budgétaire pour ces réalisations est d'environ 1 250 000€.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

En ce début d'année, du 21 janvier au 20 février, se déroulera le recensement de la population de notre commune. Vous allez recevoir la visite d'agents recenseurs, Mme JACQUES et Mr BOURRIER. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes.



Madame la Sénatrice Nicole BRICQ



Daniel CHEVALIER
vice-Président de la CCBB

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : OBJECTIF ZÉRO PHYTOSANITAIRE

La loi de transition énergétique se charge de convaincre ceux qui peinent à concilier désherbage et protection de l'environnement. Ses décrets d'application, parus en septembre 2015, prévoient l'interdiction de l'usage des pesticides par les particuliers en 2019 et par les collectivités locales dès 2017. Pour rappel, Favières s'est déjà engagée dans la protection de l'environnement depuis longtemps. En effet, nous sommes au Zéro Phytosanitaire depuis plus de 5 ans déjà. Vous devez donc, Mesdames, Messieurs en aucun cas traiter sur des espaces publics et dès à présent, prendre vos dispositions pour, qu'à terme, vous vous conformiez à la loi.

L'INTERCOMMUNALITÉ

Cette année sera décisive dans les dossiers de regroupement de collectivités locales.

En ce qui nous concerne, des discussions sont en cours. Il y a déjà des propositions énoncées telle que la fusion entre les communautés de communes

de la Brie Boisée, du Val Bréon et celle des Sources de l'Yerres. Mais, force est de constater que cette idée n'enchant pas à l'unanimité les élus des dites communautés.

Je laisserai la parole à Daniel Chevalier, représentant Madame Mireille Munch, Présidente de la Communauté de Communes de la Brie Boisée, pour qu'il vous apporte plus de précision sur ce sujet.

C'est sur ces mots qu'au nom de l'ensemble des élus, je veux vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité. Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent en difficulté pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année des jours meilleurs.

Au moment de conclure, je citerai Antoine de Saint Exupéry qui écrivait dans "Vol de Nuit" :

" Dans la vie, il n'y a pas de solution. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions suivent "

Jean-Claude MARTINEZ

REMERCIEMENTS POUR LA RÉALISATION DE CE BULLETIN

Au secrétariat de la Mairie pour son aide précieuse,
à LaureBé pour la réalisation et l'impression - 06 18 73 12 09.

Directeur de la Publication : Jean-Claude MARTINEZ - Rédacteur en Chef : Daniel Patu

Dépôt Légal janvier 2016 - Tirage : 500 exemplaires.



ÉTAT CIVIL 2015



Mariages

Brice MONVOISIN
et Nadia LAKHDARI

le 24 octobre

Albéric TREMBLAIS
et Catherine ROUX

le 18 décembre



Naissances

Axelle GENDRONNEAU

née le 5 décembre

Maximilien VINCENT

né le 14 décembre



Décès

Jorge CORREIA décédé
dans sa 64^e année

le 12 décembre

AGENDA 2016

- En vert les manifestations organisées par Favières-en-Brie.
- En rose les manifestations organisées par la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

◆ Samedi 6 février ◆

La commission jeunesse organise
comme tous les ans sa soirée pour les jeunes faviérois(es)
de la commune âgés(es) de 11 à 15 ans.

Ils pourront inviter un ami ou une amie hors commune.

◆ du 6 au 14 février ◆ Expo "Les 4 éléments"

◆ 12 février ◆ Conférence Dali 20h30

Maison de la Nature à Ferrières-en-Brie

01 64 66 60 41 | culturel@brieboisee.fr | www.culture-brieboisee.fr



L'ARBRE À LETTRES



Prochaine parution mai 2016

Fête de Noël des Enfants par le Comité des Fêtes



Noël à l'école de Favières



Réveillon du Nouvel An par le Sporting Club



INFOS PRATIQUES

Vous pouvez retrouver cette page
sur le site www.favieres.fr ou demander
une copie papier à la mairie.